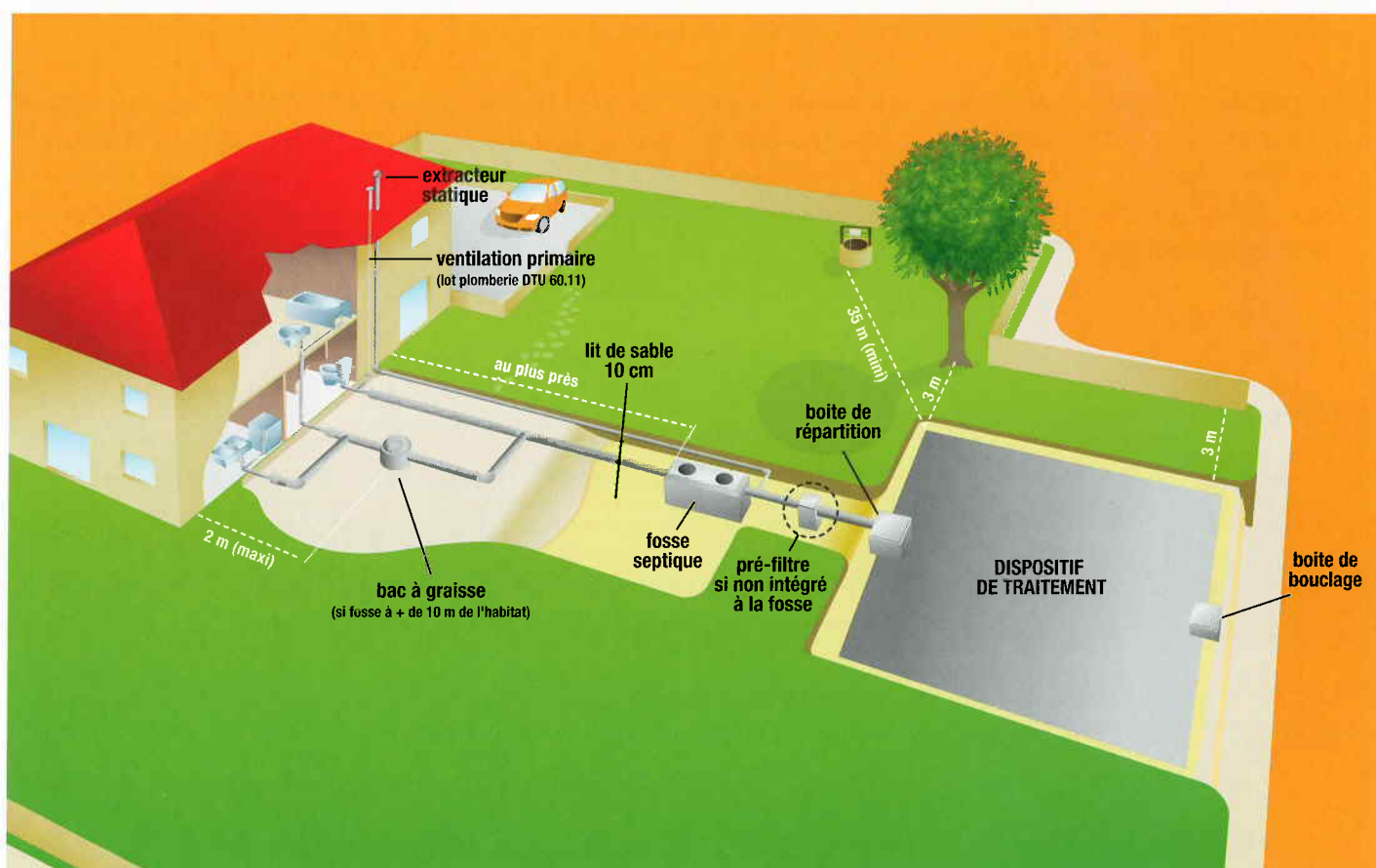


ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMMENT ÇA MARCHE ?

LA COLLECTE



Pièces principales	4	5	6	7
Capacité fosse septique	3m ³	3m ³	4m ³	5m ³

Les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison. Il faut d'abord les collecter pour pouvoir les traiter. Toutes les eaux usées de votre habitation (eaux des WC, de cuisine, de salle de bains, des machines à laver) doivent être collectées puis dirigées vers l'installation d'Assainissement Non Collectif. Les eaux de pluie, telles que les eaux de toitures, de terrasse ne sont pas des eaux usées : elles doivent être évacuées séparément (rejet au fossé, infiltration sur parcelle...).

► PRÉ-TRAITEMENT

- > Les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses qu'il faut éliminer afin de ne pas perturber le traitement : c'est le rôle du prétraitement.
- > Ce prétraitement est réalisé dans une fosse, appelée fosse septique, qui recueille toutes les eaux usées collectées. Les matières solides qui se déposent et s'accumulent dans la fosse devront être régulièrement évacuées (environ tous les 4 ans) : c'est l'opération de vidange de la fosse. En sortie de fosse, les eaux usées traversent un préfiltre afin d'éliminer les matières en suspension qui peuvent venir altérer le fonctionnement de traitement.

► TRAITEMENT ET ÉVACUATION

- > En sortie de prétraitement, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais elle est cependant encore fortement polluée. C'est pourquoi elle doit être traitée.
- > L'élimination de la pollution est alors obtenue par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable, grâce à l'action des micro-organismes et de l'air qui y sont naturellement présents.
- > Les eaux ainsi traitées se dispersent par écoulement dans le sous-sol. Si cela n'est pas possible (sol argileux...), un rejet en surface, par exemple dans un fossé, peut-être envisagé.

Attention !!!

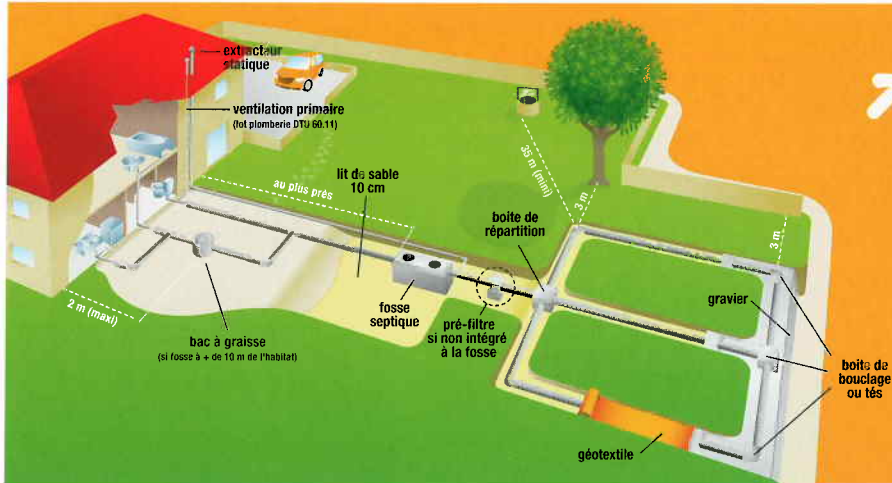
Pour que le dispositif fonctionne durablement, le choix du type d'Assainissement Non Collectif à mettre en place doit tenir compte des caractéristiques et contraintes de votre terrain.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

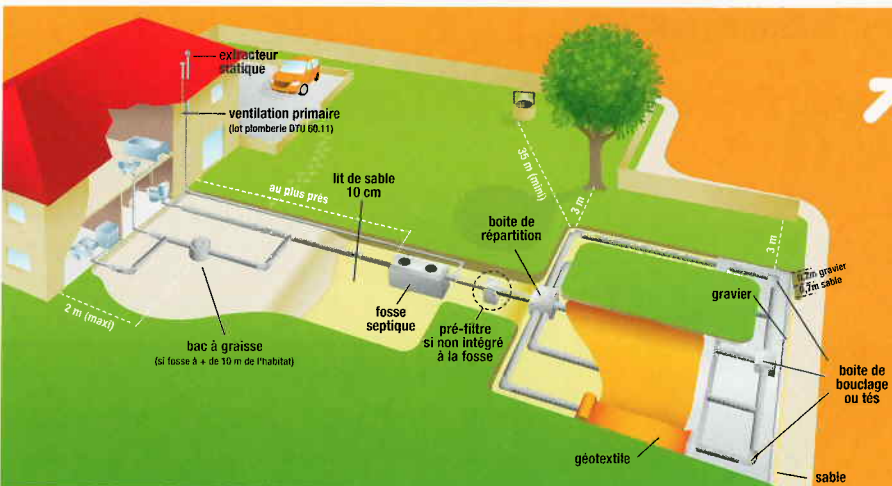
INSTALLATIONS TYPES

▷ TRANCHÉES D'ÉPANDAGE (SOL PERMÉABLE)



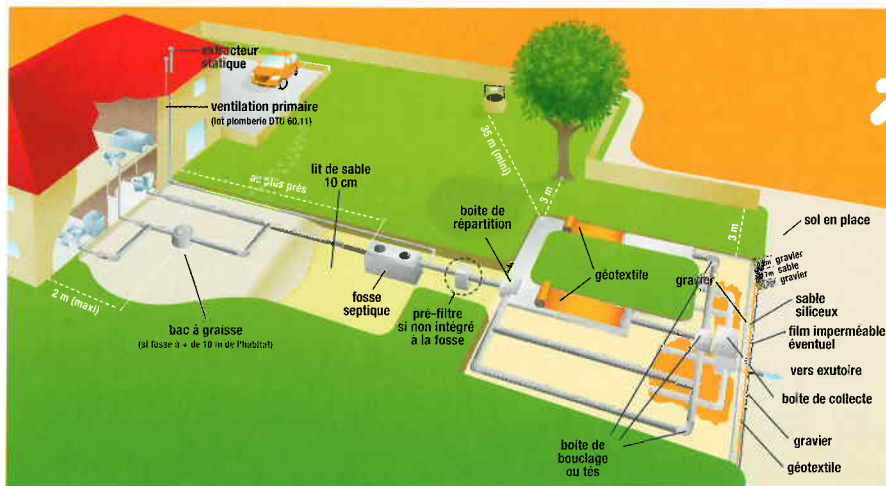
➔ Ce système est constitué de canalisations de dispersion placées à faible profondeur dans des tranchées gravillonnées qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités sur une importante surface et leur épuration par les micro-organismes du sol. Ainsi, le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.

▷ FILTRE À SABLE NON DRAINÉ (SOL TROP PERMÉABLE : CALCAIRE, SABLE)



➔ Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités (sable lavé présentant une meilleure aptitude au traitement des effluents que le sol en place). L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée par le sol en place.

▷ FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ (SOL PEU OU PAS PERMÉABLE)

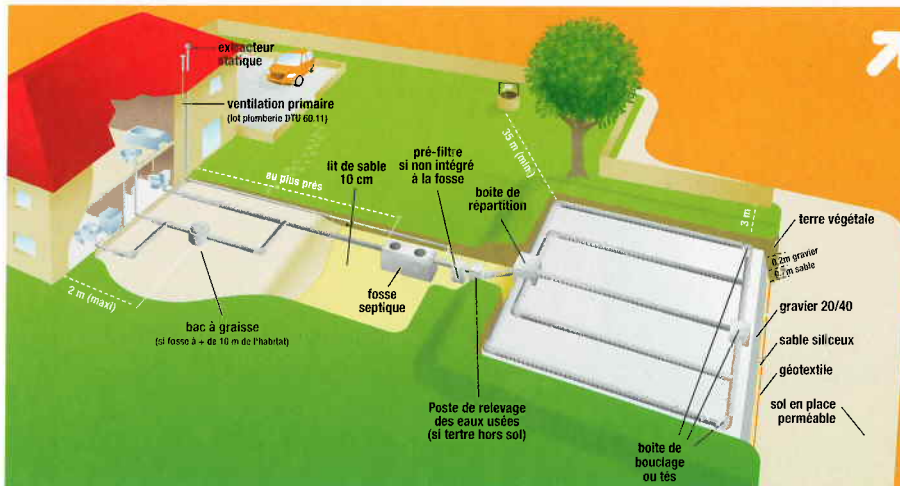


➔ Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée en milieu superficiel.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

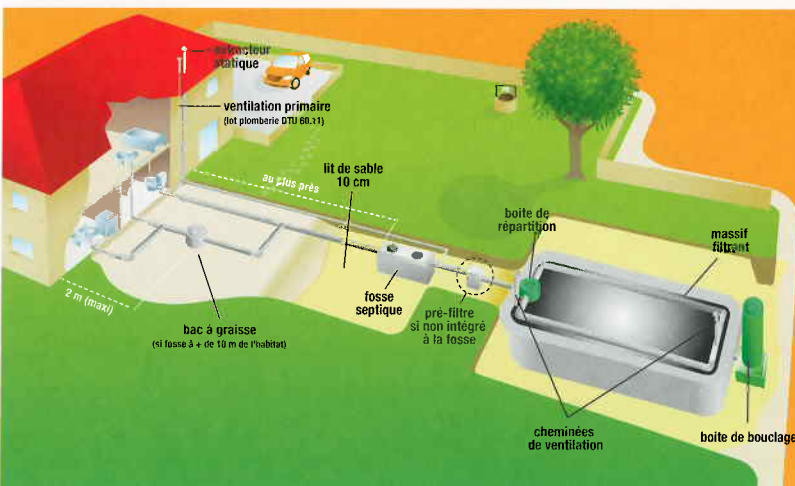
INSTALLATIONS TYPES

TERTRE D'INFILTRATION (SOL PERMÉABLE AVEC UNE NAPPE PHRÉATIQUE AFFLEURANTE)



Le tertre d'infiltration est constitué d'un massif sableux hors sol. Les phénomènes sont les mêmes qu'à travers un épandage souterrain, l'épuration se faisant ici à travers le sol reconstitué surélevé par rapport au terrain naturel. Le tertre d'infiltration utilise donc un système granulaire comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant. La diffusion de l'effluent se fera en aval de la fosse septique à l'aide d'une pompe de relèvement (dans certains cas, le système peut-être gravitaire). Le tertre peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol.

LIT À MASSIF DE ZÉOLITE (SURFACE DU TERRAIN LIMITÉE)



Ce système est constitué d'un lit de matériaux filtrants à base de zéolite naturelle du type chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de deux couches, une de granulométrie fine (0,5-2 mm) en profondeur et une de granulométrie plus grossière (2-5 mm) en surface. La surface minimale du filtre doit être de 5m². Ce dispositif peut être utilisé pour les habitations de 5 pièces principales au plus. Il doit être placé à l'aval d'une fosse septique de 5m³ au moins.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ENTRETIEN DE VOTRE INSTALLATION

CONSEILS

- > Nous vous conseillons de **nettoyer votre bac à graisses** 2 à 3 fois par an par écrémage du chapeau graisseux. Pour limiter la quantité de graisses dans la fosse et le colmatage éventuel des drains, il est conseillé de **limiter le rejet des graisses avec les eaux ménagères**.
- > **Si vous disposez d'un pré-filtre**, celui-ci doit **être nettoyé régulièrement** au jet d'eau sur la masse filtrante. Ce nettoyage doit se faire en dehors du système d'assainissement pour éviter d'entraîner les résidus vers le réseau de drainage et de le colmater.
- > **La vidange est conseillée en moyenne tous les quatre ans** ; cette fréquence dépend notamment du taux d'occupation de l'habitation et du volume de votre fosse.
- > Veillez à la **remise en eau** de la cuve après la vidange pour :
 - Faciliter le redémarrage hydraulique.
 - Eviter la déformation ou la remontée de la cuve.
- > Au moment de la vidange de la fosse, veillez à ne **jamais nettoyer complètement** la fosse afin de faciliter son redémarrage.
- > Vérifiez régulièrement que **la ventilation s'effectue normalement**. Certains éléments peuvent entraver le dispositif (feuille, nids d'oiseau,...).

AU VERSO, VOTRE TABLEAU DE SUIVI D'ENTRETIEN

